

## Édito du Président

**Au cours de la dernière année, je vous ai régulièrement informés, à l'occasion de nos différentes rencontres, des avancées de la mutualisation de nos services avec la MSA des Côtes Normandes.**

**Et bien cette fois, nous y sommes !**

En effet, à la mi-novembre le secteur des cotisations (sur salaires et personnelles) est repris par la MSA des Côtes Normandes tandis qu'à la mi-décembre la MSA Haute-Normandie assurera la gestion des dossiers prestations familiales et logement de l'ensemble de la région.

Les mutualisations seront transparentes pour les adhérents. Ils auront toujours la possibilité de rencontrer un conseiller pour toutes les législations. Le guichet unique est maintenu.

Pour rappel, ces mutualisations vont permettre de faire face à la diminution des effectifs prévus par la COG (convention d'objectifs et de gestion) tout en préservant notre présence sur les territoires et en maintenant l'ensemble des sites existants. Les pouvoirs publics attendent de notre régime, dans un contexte de maîtrise des dépenses, des efforts supplémentaires. L'institution MSA quant à elle, affirme sa volonté de conserver un réseau de 35 caisses afin de préserver le maillage territorial indispensable à notre régime agricole.

Il est à noter que notre nouveau ministre de l'agriculture, Stéphane Travers, lors d'un entretien avec le Président Cormery, a mis en avant l'ancrage territorial de la MSA et son rôle dans le maintien du lien social en milieu rural. Il a même précisé que « la MSA est un organisme qui marche bien et dont le rôle est connu et reconnu » (entretien du 29 septembre 2017).

Il ne faut toutefois pas nier que la baisse continue d'activité, due à l'érosion de la population agricole en France et la baisse des moyens pour répondre aux impératifs de productivité sera difficilement soutenable à terme pour la MSA. C'est pourquoi la MSA s'engage résolument dans la recherche de nouvelles activités pour élargir son périmètre d'intervention et capitaliser sur son expertise du guichet unique.

Plusieurs axes sont actuellement développés, notamment en collaboration avec la RATP qui délèguera à la MSA, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, les activités produites par son entité prestations en nature. J'aurai l'occasion de vous en reparler plus précisément lors de prochaines communications. Cependant, je tenais à vous informer que l'Etat a déjà confié à la MSA le développement et la gestion du Portail Numérique des Droits Sociaux (PNDS) extranet national inter-régime. Le PNDS est un service digital lancé en 2017 qui permet aujourd'hui à tout citoyen de consulter ses droits en santé, retraite,

famille, chômage, logement et solidarité et de simuler les prestations sociales auxquelles il pourrait prétendre. Ces travaux MSA se situaient dans la continuité de l'initiative « Rendez-vous Prestations » développée par la MSA depuis 2007 et d'ailleurs reprise par la cnaf (caisse nationale d'allocations familiales) en 2014.

**La MSA a bien d'autres talents d'us surtout à son guichet unique. Elle a du potentiel et une ambition pour l'avenir, à nous, les élus, d'être ses ambassadeurs sur les territoires.**



Grégoire PETIT,  
Président MSA Haute-Normandie

# Actualités

## ❖ Changement de Direction

Depuis le 2 mai, Madame Chantal Pineau assurait l'intérim en tant que Directrice Générale de la MSA Haute-Normandie. Le Conseil d'Administration en séance du 26 septembre a nommé Madame Chantal Pineau Directrice Générale à compter du 1<sup>er</sup> novembre dernier.

## ❖ Un nouveau numéro pour les exploitants et entreprises agricoles

**02 35 920 920, c'est le nouveau numéro de téléphone mis à la disposition des exploitants et employeurs agricoles à compter du 13 novembre prochain.**

Déclaration Sociale Nominative, développement des échanges dématérialisés, modifications de la législation... les évolutions qui touchent l'entreprise et l'exploitation agricoles sont constantes et nombreuses.

## ❖ Nouveau TESA : mobilisons-nous pour accompagner les employeurs

La DSN s'est déployée depuis le début de l'année et concerne désormais tous les employeurs de main d'œuvre. Pour répondre aux contraintes spécifiques des TPE agricoles, la MSA fait évoluer le TESA actuel. Un nouveau TESA sera disponible en janvier 2018. Son périmètre élargi permettra de produire les données DSN.

### De nouvelles fonctionnalités

Ce nouveau TESA totalement dématérialisé proposera de nouvelles fonctionnalités permettant de répondre aux obligations de la DSN. À partir des informations recueillies, les données DSN seront transférées directement par la MSA vers les autres organismes sociaux concernés : Pôle emploi, caisses de retraite complémentaire, institutions de prévoyance, etc. Il intègre également : la déclaration d'embauche et l'évolution du contrat de travail, l'émission des bulletins de paie et documents RH, le récapitulatif mensuel et facture de cotisations...

### À qui s'adresse le nouveau TESA ?

Le nouveau TESA s'adresse prioritairement aux petites entreprises agricoles qui ne sont pas équipées d'un logiciel de paie adapté et qui n'ont pas recours à un tiers déclarant. Il peut être utilisé par les employeurs pour gérer leurs salariés en CDI (jusqu'à 20 CDI) ou en CDD. Si elle le souhaite, l'entreprise peut utiliser conjointement le nouveau TESA pour une partie de ses salariés et la DSN pour l'autre.

### Un enjeu institutionnel fort

L'arrivée de la DSN représente pour les petites entreprises agricoles une source d'inquiétude importante : charge administrative, niveau de compétence et d'équipement, coût, etc. L'évolution du TESA répondant aux impératifs de la DSN crée donc une attente forte de leur part. Ce service en ligne est entièrement gratuit.

## ❖ Un séjour de répit pour les actifs agricoles et leurs familles

La MSA Haute-Normandie avec le concours de la CCMSA (caisse centrale)

met en place des aides au répit concernant les Non Salariés agricoles et les Salariés Agricoles confrontés aux crises agricoles.

Les vacances sont indispensables au bien-être physique et moral de chaque individu. Cependant, dans un contexte économique difficile, les actifs agricoles et leurs familles s'autorisent rarement à partir quelques jours.

Dans le cadre de sa politique de séjours à vocation sociale, la MSA met donc en place un programme « Ensemble pour Repartir » afin que des familles fragilisées puissent prendre quelques jours de vacances ensemble, loin de chez elles et des contraintes du quotidien.

### Ces séjours constituent un temps de répit

- Pour se détendre et prendre du temps pour soi et sa famille, sans culpabiliser,
- Pour pouvoir échanger et parler de ses difficultés avec les autres familles et le psychologue qui accompagne le groupe,
- Pour prendre du recul et envisager des solutions pour faire face aux difficultés, préserver ses liens sociaux, ses liens familiaux, sa santé et son insertion professionnelle.

Deux séjours de 5 jours (un en Juillet, un pendant les vacances de Toussaint) ont été organisés au village vacances AVMA de Sweet Home à Cabourg. Ces séjours qui ont rassemblé 21 familles étaient encadrés par des travailleurs sociaux de la MSA.

## ❖ Une aide au remplacement pour les agriculteurs en situation d'épuisement professionnel

La MSA Haute Normandie a bénéficié d'une enveloppe nationale afin de prendre en charge le coût du remplacement au bénéfice d'exploitants en situation d'épuisement professionnel.

Cette mesure a été déployée dès le début d'année 2017.

Ce sont les travailleurs sociaux de la MSA qui instruisent les demandes et qui construisent avec l'adhérent et sa famille la mise en place d'une action de répit (aide aux formalités administratives, projet de soins, séjour répit...)

A ce jour 44 exploitants agricoles ont bénéficié de cette mesure.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à Anne Laurent au 02 35 12 70 20.

**Pôle Entreprises**  
02 35 920 920

À compter du 13 novembre 2017, contactez une équipe dédiée pour toutes les questions relatives à vos déclarations sociales (embauches, Tesa, déclarations de salaires...), vos factures, un changement de structure juridique (GAEC, EARL...) et la gestion de votre exploitation (parcellaire, déclaration de revenus professionnels...).

**MSA Haute-Normandie**  
02 35 920 920 du lundi au vendredi de 8h30 (9h30 le jeudi) à 12h30 et de 13h30 à 16h

Pour être au plus près des préoccupations des professionnels, la MSA Haute-Normandie met en place un numéro dédié aux cotisations des exploitants et employeurs agricoles : le 02 35 920 920.

Une équipe formée aux problématiques de l'entreprises, dans le domaine des cotisations sociales sera à leur écoute et répondra aux questions et mails dans les plus brefs délais. Ce numéro peut être contacté pour les déclarations sociales, factures, changement de statut juridique, déclaration de revenus professionnels, gestion du parcellaire...

**Du lundi au vendredi de 8h30 (9h30 le jeudi) à 12h30 et de 13h30 à 16h.**

## Législation

### Revalorisation des pensions au 1<sup>er</sup> octobre 2017

Les pensions sont revalorisées de 0,8 % au 1<sup>er</sup> octobre 2017.

### Complément différentiel de Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO)

L'article 35 de la loi du 20 janvier 2014 a instauré un complément différentiel de points de retraite complémentaire obligatoire (CD de RCO) pour permettre aux retraités NSA ayant eu une carrière entière de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole d'atteindre progressivement sur 3 années le seuil de 75% du SMIC net.

La dernière phase de cette mesure porte les pensions au seuil de 75 % du SMIC net, ce qui représente 896,21 euros par mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Pour rappel, les conditions pour en bénéficier sont les mêmes que pour l'obtention des points gratuits de RCO, soit justifier :

de 32,5 ans d'assurance en qualité de non salariée agricole à titre exclusif ou principal dont 17,5 ans de chef d'exploitation pour les retraités ayant pris effet avant 1997, de la durée d'assurance exigée pour bénéficier de la retraite au taux plein dont 17,5 ans en qualité de chef d'exploitation à titre exclusif ou principal pour les retraités prenant effet à compter de 1997.

Tous les avantages de retraite, base et complémentaire, perçus par l'assuré sont pris en compte pour déterminer l'ouverture du droit à ce complément. Le paiement du rappel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est effectué avec l'échéance du 8 novembre 2017.

## Sur le terrain

### Stand Santé et sécurité au travail au Festival de la terre 2017

Le Festival de la Terre s'est tenu le dimanche 3 septembre à Gommerville sur le canton de Saint-Romain en Seine Maritime.

La MSA Haute Normandie était présente avec un conseiller en prévention, Xavier Brun, qui animait un stand sur le risque

de chute de hauteur afin de sensibiliser les professionnels sur ce risque prioritaire responsable d'accidents du travail graves.

Plusieurs élus du secteur étaient présents, notamment Mme Lefez Sylviane, ex-ploitante, présidente de l'échelon local du secteur de Lillebonne, M. Stéphane Masse, Président du Comité de protection sociale des non salariés agricoles et M. Grégoire Petit, Président de la Caisse MSA Haute-Normandie.



Un quizz sur la prévention des chutes de hauteur avec tirage au sort a été organisé. 78 personnes ont participé à ce jeu. M. Burel Guy, retraité MSA, père de Guillaume Burel, ancien Président des JA 76 est lauréat de ce jeu et a gagné le séjour Sweet Home pour 2 personnes à Cabourg.

### Prochaines actions du service santé et sécurité au travail sur le territoire

Le service santé et sécurité au travail de la MSA Haute Normandie organise plusieurs actions de prévention sur le territoire d'ici la fin de l'année 2017 à destination des professionnels actifs :

- Formation de deux jours sur la manipulation et contention des bovins en sécurité les 11 et 18 décembre, à Forges-les-Eaux en Seine-Maritime,
- Formation d'1 journée gratuite avec repas inclus sur la manipulation et contention des bovins en sécurité le 19 décembre sur le canton du Neubourg dans l'Eure,
- Formation d'1 journée sur la manipulation et contention des ovins en sécurité le 13 décembre prochain (canton à définir en fonction des participants). Le coût

de cette formation est de 63€ (pour les contributeurs Vivéa) et le repas est offert par la MSA.

**Pour cela, veuillez contacter Claire Douine au 06 74 38 54 00 ou par mail [claire.douine@normandie.chambagri.fr](mailto:claire.douine@normandie.chambagri.fr).**

Nous comptons sur le réseau des élus locaux pour communiquer sur ces actions auprès des professionnels de vos territoires !

Pour tout renseignement complémentaire ou demande d'inscription à ces actions, vous pouvez contacter Mme Natacha Delaune au 02 32 23 43 81 ou sur l'adresse mail suivante :

[contactprp@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactprp@hautenormandie.msa.fr)

### Rencontres professionnelles MSA

**La MSA Haute-Normandie organise une journée de prévention des risques professionnels, destinée aux exploitations agricoles (cultures céréalières, polyculture), CUMA, ETA.**

Le jeudi 23 novembre prochain au Lycée agricole d'Yvetot, à Auzebosc (76190), de 9h à 17h.

Les exploitants agricoles, les chefs d'entreprise, les employeurs de main d'œuvre accompagnés de leurs salariés, jeunes ou adultes suivant une formation pourront :

- Recevoir de l'information sur les risques inhérents à leur activité professionnelle lors de différents ateliers ;
- Echanger sur les bonnes pratiques avec les conseillers en prévention, les médecins et les infirmières en santé au travail de la MSA ;
- Observer des méthodes de travail en sécurité lors de démonstrations concrètes.

**L'entrée est gratuite et le déjeuner sera offert.**

Lors de cette journée, un jeu concours sera organisé avec remise de lots.

Un lot d'une valeur de 50 euros environ sera également offert pour chaque employeur qui viendra avec au moins un salarié à cette manifestation.

**Vous pouvez vous inscrire sur le site de la MSA Haute-Normandie [www.msa-haute-normandie.fr](http://www.msa-haute-normandie.fr) ou en retournant le bulletin réponse joint ou en contactant le 02 32 23 43 54 ou par mail [contactprp.blf@hautenormandie.msa.fr](mailto:contactprp.blf@hautenormandie.msa.fr) avant le 10 novembre 2017.**

## ❖ Octobre Rose en MSA

« *Devenez Ambassadeur pour Octobre rose !* », tel est le défi lancé par la MSA Haute-Normandie pour favoriser la participation des femmes au dépistage organisé du cancer du sein.

### La MSA, actrice d'Octobre Rose

En France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent et le plus meurtrier chez les femmes. Dépistés tôt, 9 cancers du sein sur 10 peuvent être soignés. Pourtant, sur les femmes invitées au dépistage organisé, seule 1 sur 2 y participe.

C'est pourquoi la MSA Haute-Normandie organise tous les ans une action pour sensibiliser la population sur l'intérêt du dépistage organisé du cancer du sein. Cette année, elle invitait tout un chacun à agir pour cette cause en s'engageant comme Ambassadeur. Leur rôle ? Echanger avec les femmes de leur entourage à propos du dépistage organisé de ce cancer, les informer sur ses avantages et lever leurs réticences. Leur défi : les convaincre d'y participer.

Une campagne locale d'information était menée en amont de l'opération afin d'impliquer aussi bien les élus, les salariés et les adhérents de la MSA que les salariés des organisations professionnelles agricoles. Pour remplir cette mission, la MSA

a distribué des kits d'Ambassadeur contenant toutes les informations permettant d'en parler facilement autour de soi et d'inciter à la réflexion ainsi que des cadeaux à offrir aux femmes sensibilisées.



### Plus d'une centaine d'Ambassadeurs engagés dans ce rôle citoyen de promotion de la santé !

En partenariat avec les centres de gestion du dépistage organisé des cancers, EMMA et DECAD'E, et les comités départementaux de la Ligue contre le cancer de l'Eure et de la Seine-Maritime, la MSA Haute-Normandie donnait rendez-vous aux personnes intéressées les 5 et 6 octobre sur ses sites de Bois-Guillaume et

d'Evreux. Les visiteurs se sont déplacés en nombre pour échanger avec les médecins et les intervenants présents. Une opération qui a remporté un franc succès puisque 119 personnes sont reparties avec leur kit d'Ambassadeur dont plusieurs élus.

La distribution des kits ne se limitait d'ailleurs pas à ces deux jours de rencontre. Suite au lancement de l'opération, il pouvait être obtenu sur simple demande auprès des agents d'accueil de la MSA Haute-Normandie durant tout le mois d'octobre. Le site Internet de la MSA Haute-Normandie offrait également la possibilité de s'engager en ligne, tous les supports du kit étaient mis à disposition en téléchargement.

Au-delà d'une campagne de communication sur le dépistage organisé, l'objectif de la MSA était de responsabiliser chacun dans son rôle citoyen de promotion de la santé : montrer que nous sommes tous concernés par ce problème de santé publique contre lequel de simples mots suffisent pour agir !

**Pour tout renseignement  
contacter Alicia Racine,  
Chargée d'études Prévention Santé  
et Développement Social Local  
au 02 32 98 72 76**

## Agenda

### Conférences

« **Les 1<sup>ers</sup> gestes qui sauvent** »

- le 3 novembre à 9h30, *Maison des Associations Le Val d'Anger, Trouville-La-Haule*

### AVC

- le 23 novembre à 14h, *Salle des Fêtes Rue de l'école, Petiville*

### ALZHEIMER

- le 23 novembre à 14h, *Foyer Rural du Lieuvain Rue de l'ancienne gare, Lieurey*

### Bien Chez Soi

- le 7 novembre à 14h, *Salle des Fêtes, Place de la salle des fêtes, La-Barre-En-Ouche*
- le 13 novembre à 14h30, *Résidence foyer les petits prés, Rue Guynemer Les Andelys*
- le 16 novembre à 14h, *Médiathèque Auditorium 1<sup>er</sup> étage Square Georges Brassens, Evreux*
- le 23 novembre à 14h30, *Salle Leclerc 80 Rue Aristide Briand, Pacy-Sur-Eure*

### Conduite Addictive

- le 6 novembre à 14h, *Salle municipale 9 Bd Carnot, S<sup>t</sup>-Valery-En-Caux*

### Vol et Malveillance

- le 9 novembre à 14h et/ou 17h30, *Salle de la Briqueterie, Catenay*

### Journée Professionnelle

- le 23 novembre toute la journée, *Lycée Agricole Rue de Caudebec, Auzebosc*

### Rencontre des Présidents et Vice Présidents

- le 27 novembre toute la journée, *Sweet Home, 62 Av Charles De Gaulle, Cabourg*

### Journée de la transmission

- le 23 novembre à 13h30, *Chambre d'Agriculture 13 Rue du champ de courses, Bernay*

### Sentiment de fatigue

- le 23 novembre à 14h, *Salle Colombel Rue des Sources, S<sup>t</sup> Jean De Folleville*

### Coup de main en Agriculture

- le 4 décembre à 10h, *Sevepi ZAC Normandie Parc (Embranchement Autoroute A13), Douains*
- le 7 décembre à 10h, *Salle Communale Rue de la Mairie, Chambord*

### Ateliers Bien Vieillir

- le 7 novembre à 14h, *Salle des Fêtes Place de la Mairie, Foucarmont*
- le 23 novembre à 14h, *Salle Plyvalente Allée des Cerisiers, Sotteville-Sous-Le-Val*

### Alimentation Santé Plaisir

- le 10 novembre à 10h, *Espace Porto rue Marguerite Rolle, Varengeville-Sur-Mer*
- le 13 novembre à 14h, *Salle des Fêtes Place du Général De Gaulle, Bacqueville-En-Caux*

# Agenda